

# Affaires d'Italie [fin]

Autor(en): **Kanzler, Herman**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **12 (1867)**

Heft 24

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-331447>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vaut plus rien » Les officiers ne se donnent même plus la peine d'étudier leur règlement ; ils attendent toujours le règlement suivant pour l'apprendre. Un règlement de manœuvre a pour but de parvenir à une certaine formation d'attaque ou de défense. Or, le mode le plus prompt d'y parvenir est celui que soldats et officiers connaissent bien et exécutent avec sûreté ; le plus mauvais (fût-il en théorie le plus logique), c'est celui que la troupe exécute avec incertitude, c'est le règlement nouveau, celui qu'on ne connaît pas, ce qui arrive le plus souvent chez nous.

Les troupes de ligne le savent et se gardent bien de changer trop souvent. La France, de 1831 à 1862, pendant trente ans, n'avait rien modifié dans ses règlements de manœuvres, et nous, nous changerions quelque chose chaque année !

Nous comprenons l'intérêt que des instructeurs peuvent et doivent mettre à améliorer ces détails de tactique, et qu'ils aiment à poursuivre ce qu'ils croient le meilleur ; mais ils doivent penser au prix de quelle somme de travail et de quelle perte de temps ces changements sont mis en pratique. Combien de choses n'auraient-ils pas perfectionnées en employant le même temps d'une manière plus rationnelle ; on produit dans l'armée un sentiment indincible de découragement, et c'est un grand mal. C'est aux autorités fédérales, c'est aux Chambres à nous défendre contre cette tendance si fatale.

Et que l'on ne croie pas qu'en nous élevant énergiquement contre cette manie de changement, dont nous ne voulons pas pour le moment approfondir les causes, nous soyons des adversaires de ce progrès ; Dieu nous en garde, car le progrès, c'est la vie des nations, comme celle des hommes, et c'est aussi celle des armées ; mais, dans tout progrès, il doit y avoir un élément de stabilité, et un bouleversement continuel n'est jamais un véritable progrès. (*Journal de Genève.*)



## AFFAIRES D'ITALIE.

*Rapport à S. S. N. Saint-Père le Pape Pie IX, glorieusement régnant.*

*(Fin.)*

Sur la nouvelle que les garibaldiens avaient évacué Monte-Rotondo pendant la nuit, le colonel Frémont, avec un bataillon du 1<sup>er</sup> de ligne et suivi du 2<sup>e</sup> de chasseurs à pied, y entra dans la matinée sans coup férir, acclamé par la population aux cris de *Vive le Saint-Père ! et vive l'empereur des Français !*

Ce fut un douloureux spectacle pour nos troupes que l'aspect de la ville de Monte-Rotondo. Les églises dépouillées et profanées, les habitants remplis de terreur par les violences et les exactions dont ils avaient été victimes. Les troupes furent donc accueillies comme des libérateurs.

Garibaldi, qui, avec ses fils, assistait au combat de Mentana, ne se montra jamais au premier rang, et lorsqu'il vit les siens ployer en désordre sur tous les

points devant la valeur de nos soldats , il se hâta de se mettre en sûreté à Monte-Rotondo , selon les informations qui nous sont parvenues. De là , le soir même , avec sa famille , il repassa la frontière , changeant ainsi son cri de guerre impie : *Rome ou la mort !* en celui de *Sauve qui peut !*

Du reste , il faut convenir que les mouvements de l'ennemi ont été bien dirigés et que , confiants dans leur supériorité numérique et dans l'avantage de leurs positions , les garibaldiens se sont défendus courageusement sur différents points et surtout derrière les murs et les barricades.

Nos pertes se montent :

*Colonne de Courten.*

Régiment de zouaves, 24 morts, 57 blessés, y compris le capitaine de Veaux, tué, le lieutenant Jacquemont et le sous-lieutenant Dujardin, blessés.

Légion romaine, 6 blessés ; carabiniers étrangers, 5 morts, 37 blessés. Parmi ces derniers, le commandant de Castella et le sous-lieutenant Deworsheck.

Artillerie, 1 mort, 2 blessés. Dragons, 1 blessé.

Total, 30 morts et 103 blessés.

*Colonne de Polhes.*

2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, 6 blessés ; 1<sup>er</sup> régiment de ligne, 2 blessés ; 29<sup>e</sup> de ligne, 5 blessés ; 59<sup>e</sup> de ligne, 2 morts, 22 blessés, 1 disparu.

Parmi les blessés, le capitaine Marambat et le lieutenant Blanc.

Chasseurs à cheval, 1 blessé.

Total, 2 morts, 1 disparu et 36 blessés.

D'après les renseignements recueillis auprès des prisonniers et des habitants de Mentana, et à en juger par les milliers d'armes trouvées tant dans cette localité qu'à Monte-Rotondo, le nombre des garibaldiens devait se monter à 9000 environ. Un millier des leurs est resté tué ou blessé sur le champ de bataille ; 1598 ont été faits prisonniers ; plusieurs centaines ont été escortés jusqu'à la frontière, et le reste a pris la fuite, jetant et brisant pour la plupart leurs armes, et laissant un canon en notre pouvoir.

Le résultat de la victoire a donc été aussi complet qu'on pouvait le désirer.

L'humanité de l'armée ne l'a cédé en rien à son courage. Les troupes de toutes armes, bien qu'exténuées par la fatigue de la route et par plus de quatre heures consécutives de combat, se mirent, le soir même, à la recherche des blessés, et reprirent le lendemain le même service, transportant aux ambulances, avec les plus grands soins, aussi bien les garibaldiens que leurs compagnons d'armes.

Tous ces malheureux ont reçu la même assistance et les mêmes traitements, non-seulement de la part des chirurgiens militaires et des infirmiers attachés à l'ambulance, mais encore de la part de l'héroïque et charitable M<sup>me</sup> Catherine Stone, de trois sœurs de Saint-Vincent de Paul et de MM. le docteur Ozanam, le vicomte Charles de Saint-Priest, Vergniaud, Benoit-d'Azy et de Luppé, qui s'étaient, dans ce but de dévouement, rendus pendant l'action même sur le champ de bataille.

Je remplis un devoir de reconnaissance en signalant à Votre Sainteté le con-

cours cordial et expérimenté , ainsi que le courage de M. le général de Polhes , et qu'il soit permis d'ajouter le nom du colonel Frémont comme s'étant particulièrement distingué par sa hardiesse et la justesse de son coup d'œil militaire.

Je dois citer encore dans la colonne française le colonel Berger, du 59<sup>e</sup> de ligne , et le lieutenant-colonel du 29<sup>e</sup> , qui ont pris part, le premier à l'attaque de droite, et le second à celle de gauche..

Dans les troupes pontificales , le général de Courten et son état-major, composé de MM. le capitaine Eugène de Maistre , le capitaine Pietramellara, le sous-lieutenant de Terves.

Les chefs de corps , les officiers et les soldats ont tous bravement fait leur devoir , et il serait trop long d'énumérer les actes isolés de courage de chacun d'eux.

Je ne puis cependant passer sous silence les noms de ceux qui, enflammés du noble désir de combattre pour la cause sacrée de Votre Sainteté , se sont adjoints comme volontaires à la colonne d'opération.

Je dois donc citer en première ligne S. A. R. le duc de Caserte. Dès le commencement de l'invasion des Etats de Votre Sainteté , ce prince s'était mis à ma disposition , demandant à être placé aux points les plus périlleux. Dans l'expédition de Mentana, S. A. s'est acquis l'admiration de nos troupes par sa bravoure, son sang-froid et les preuves qu'elle a données de ses connaissances militaires. Les colonels Afan de Rivera et Ussani se sont montrés dignes de suivre leur noble prince.

Le colonel de Sonneberg, commandant la garde suisse de Votre Sainteté, faisait partie de mon état-major ; il a rendu d'utiles services en remplissant les simples fonctions d'officier d'ordonnance.

Les lieutenants-colonels Caïmi, de l'artillerie , et Lepri, des dragons, ont suivi aussi la colonne, bien que les petites fractions de leurs corps qui en faisaient partie n'exigeassent pas leur présence, et certes ces officiers n'ont pas démenti en cette circonstance la glorieuse réputation qu'ils s'étaient acquise dans la campagne de 1860.

Le lieutenant-colonel Carpegna, employé au ministère des armes, a rempli comme volontaire auprès de la colonne les fonctions d'officier d'état-major.

Je dois enfin signaler le courage, l'activité et les bons services de mes officiers d'état-major :

Le chef d'escadron Ungarelli, mon aide-de-camp ;

Le capitaine François de Maistre ;

Le capitaine de Bourbons-Chalus,

Et le capitaine Maumigny.

Je ne puis manquer de féliciter M. le sous-intendant Monari de son infatigable activité et de sa prévoyance à pourvoir la colonne de ressources précieuses.

Je suis heureux de pouvoir conclure le présent rapport par l'assurance que les troupes pontificales, qui se sont montrées pendant toute cette campagne à la hauteur de la noble mission qui leur était confiée, s'empresseront de reprendre les armes avec une nouvelle ardeur chaque fois que les ennemis du Saint-Siège les appelleront à de nouveaux combats.

J'implore, en finissant, pour la petite armée de Votre Sainteté, pour les troupes nos alliées et pour moi-même, votre bénédiction apostolique.

Je suis, très Saint-Père, de Votre Sainteté, le très humble, très fidèle et très obéissant serviteur et sujet.

Herman KANZLER,  
général pro-ministre des armes.

---

## NOMINATIONS.

**Berne.** — Le Conseil d'Etat a nommé seconds sous-lieutenants :

ARTILLERIE. MM. *Zeerleder*, Alfred-Robert, né en 1847, de Berne, à Kiesen; *Schmid*, Rodolphe, né en 1845, de et à Berne; *von Steiger*, C.-R.-L.-Alfred, né en 1845, de et à Berne; *Müller*, Edgar-Charles, né en 1844, de Berne, à Hofwyl; *Fueter*, Gustave, né en 1846, de et à Berne; *Kern*, *Hermann*, né en 1839, de Bulach, à Berne; *Zeerleder*, Alfred-Ed.-Fréd., né en 1841, de et à Berne.

TRAIN DE PARC. MM. *Muller*, Gottfried, né en 1846, de Niederbipp, à Wangen; *Schneeberger*, Johann, né en 1845, d'Ochlenberg, à Neuhaus; *Walthard*, Adolphe, né en 1846, de Berne, à Bleienbach.

**Vaud.** — Dans sa séance du 7 décembre, le Conseil d'Etat a nommé M. *Magnenat*, Henri, à Orbe, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de la compagnie de train de parc n° 82; *Chappuis*, Paul, à Lausanne, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de la compagnie de position n° 69.

Dans sa séance du 12 courant, le Conseil d'Etat a nommé M. Louis *Pittet*, à Lausanne, actuellement instructeur fédéral de trompettes d'artillerie, aux fonctions d'inspecteur cantonal des trompettes, avec le grade de second sous-lieutenant, en remplacement de M. Louis Hoffmann, décédé.

M. Henri *Gerber*, fils, a été nommé instructeur de la musique du collège cantonal, aussi avec le grade de second sous-lieutenant.

Le Conseil d'Etat a encore fait les nominations militaires suivantes :

M. Jaques-Henri *Magnin*, à Corcelles-sur-Chavornay, au grade de lieutenant du centre n° 3, du 111<sup>e</sup> bataillon de réserve fédérale.

M. Auguste *Cuénoud*, à Lausanne, au grade de 1<sup>er</sup> sous-lieutenant du centre n° 3, 113<sup>e</sup> bataillon de réserve fédérale.

M. Frédéric *Villommet*, serg.-major, à Payerne, au grade de second sous-lieutenant du centre n° 2, du bataillon de réserve cantonale n° 1.

M. Paul *Moreillon*, à Bex, au grade de second sous-lieutenant de la batterie attelée n° 22 d'élite.

---

## ANNONCE.

---

### IL VIENT DE PARAITRE

à la librairie CHANTRENS, à Lausanne:

# GUERRE DE LA PRUSSE ET DE L'ITALIE

CONTRE

# L'AUTRICHE ET LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE

EN 1866.

Relation historique et critique par Ferdinand LECOMTE, colonel fédéral suisse. Un fort volume grand in-8°, avec 7 cartes et plans. — 10 francs. Ce 1<sup>er</sup> volume, comprenant les événements jusqu'à la bataille de Kœniggrätz inclusivement, sera suivi d'un 2<sup>d</sup> et dernier qui paraîtra en avril prochain.

---

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.